



DECLARATION LIMINAIRE CT DU 23.04.2012

Alors que souffle un vent d'austérité sur toute l'Europe, la campagne présidentielle repose essentiellement sur les sujets de la dette publique et de la fiscalité. Alors que certains veulent nous laisser croire que cette dette serait issue de dépenses excessives, dépenses sociales bien entendu, la CGT pointe une crise des recettes : Loi Tépà, bouclier fiscal, disparition de la taxe professionnelle, baisse de l'ISF, niches fiscales toujours plus « productives » pour certains, exonération de charges sociales et patronales toujours plus importantes...

Cette réduction volontaire des recettes fiscales et sociales décidée par le gouvernement en place creuse les inégalités et aggrave le poids de la dette portant aujourd'hui ces propres intérêts à près de 50 milliards d'euros chaque année. La fiscalité est au cœur des débats, l'IR en est une des composantes.

Cette campagne IR 2012 est un moment important pour les agents de la DGFIP et pour l'ensemble des citoyens français. Moment d'autant plus important pour les collègues des accueils, des SIP, des trésoreries mixtes que cette campagne va se dérouler comme chaque année avec moins de personnels, alors que les chiffres, vos chiffres, démontrent une nouvelle augmentation substantielle dans la fréquentation des accueils +6% dans les SIP et + 195% dans les trésoreries mixtes. On ne peut donc justifier de nouvelles suppressions dans ces services en prétendant que les nouveaux outils informatiques répondent aux attentes des usagers. Les suppressions d'emplois quant à elles continuent de s'abattre sur notre administration, les SIP et les accueils ne sont pas en reste. Les collègues devront faire au mieux, dans une période surchargée où les contribuables sont demandeurs d'informations pour certains, d'aide pour les plus démunis. Votre formule laconique : « la mission d'accueil physique n'a soulevé aucune difficulté particulière » n'évoque aucun problème, ni pour le public, ni pour les personnels, aucune souffrance au travail ou de fatigue liée à l'allongement des durées de travail au cours de cette période longue de 6 semaines.

Pour le public les conditions de réception sont elles correctes dans l'ensemble de nos centres des finances publiques ? La confidentialité est elle toujours respectée ? Peut-on raisonnablement, à l'accueil, après avoir réceptionné en une seule journée plusieurs centaines de contribuables, procéder à de l'émission accélérée après les heures de fermeture de bureau au public ? L'accueil pour la campagne ne doit pas occulter les autres catégories de public qui continuent d'affluer pendant cette période : cadastre, hypothèques, collectivités, professionnels dans les SIE... Quelle qualité de réception dans les trésoreries de proximité ? Faute de formations et de personnels, ces services ne peuvent faire face à des demandes sur un impôt qui réclame toujours plus de technicité.

Voilà il est vrai une description moins idyllique que celle avancée dans vos documents.

Au regard de l'impact de la fiscalité sur les recettes de l'Etat, la CGT Finances Publiques 27 ne pouvait pas aborder ce thème de la campagne IR sans aborder plus en profondeur l'impôt sur le revenu dans toute sa dimension . D'une part pour rappeler qu'en 30 ans le taux d'imposition à l'IR a été ramené de 65% à 41%, d'autre part pour dire que si 1 français sur 2 ne paye pas d'impôt sur le revenu ce n'est pas forcément parce qu'il n'a pas de revenus. Le nombre de niches fiscales a explosé,

elles contribuent , pour certaines d'entre elles à soustraire légalement de l'impôt les contribuables les plus aisés. Ces niches sont inefficaces socialement et économiquement, pire, elles participent à l'augmentation du poids de la fiscalité sur le reste de la population. Si le principe de l'impôt sur le revenu est juste, la contribution de chacun selon ses moyens, ce principe est devenu aujourd'hui caduque par les effets pervers décrits ci avant. C'est pourquoi la CGT finances Publiques et la fédération des Finances CGT proposent pour ce qui concerne l'impôt sur le revenu:

de réhabiliter l'impôt sur le revenu pour en faire un grand impôt citoyen :

1. En limitant strictement les déductions fiscales à celles démontrant une efficacité économique, sociale ou environnementale.
2. En augmentant le nombre de tranches et les taux d'imposition pour les plus hauts revenus.
3. En taxant autant les revenus du capital que ceux du travail

Plus localement, et avant d'aborder concrètement l'ordre du jour, nous vous rappelons une nouvelle fois que de nombreux engagements ont été pris par la DDFIP et rarement suivis des faits et d'effets.

Très récemment, vous avez nié cette situation en affirmant avoir globalement satisfait les demandes des organisations syndicales. Or, que ce soit en CT (ou en CAPL), il nous faut toujours rappeler avec force nos demandes et revendications.

Notre département était expérimentateur dans les E.D.D (espaces de dialogue) au cours du second semestre 2010 et en janvier 2011. Deux vagues successives ont été mises en place afin de favoriser l'accès à ces réunions, et d'optimiser le recensement des difficultés rencontrées par les services. L'IRES qui pilotait cette expérimentation, affirmait que sa « réussite dépendrait de ce que la DDFIP et la DGFIP seraient en mesure de proposer à court ou à moyen terme, pour répondre aux besoins réels des agents ».

A eux seuls, les résultats de la première vague démontraient le mal-être dans nos services (charges de travail excessives du fait des suppressions d'emplois, découragement de l'ensemble de vos agents, y compris de vos cadres....)

Au cours des CTPD de décembre 2010 et janvier 2011, vous avez reconnu que « c'était une bonne expérimentation, même si les remontées des services étaient sévères ». Vous avez ajouté que « les règles du jeu étaient claires et que soulever des difficultés sans y répondre serait suicidaire ».

Et pourtant, malgré toutes ces belles paroles, vous n'avez pas répondu aux observations formulées par vos agents qui ont participé à la seconde vague. Aucune rencontre ne leur a été proposée, et les organisations syndicales n'ont pas la moindre information sur cette seconde vague, quant à la tenue d'un comité technique et d'un CHS-CT , ce n'est pas d'actualité semble t il !!

La CGT FP 27 se demande ce que vous avez pu exposer, à ce sujet, à la Délégation Nord le 27 mars dernier ?

Aussi, à la création de la DDFIP de l'Eure, vous avez également pris l'engagement de répondre aux demandes des organisations syndicales, notamment en ce qui concerne le renouvellement du parc informatique. Les textes prévoient un renouvellement automatique du matériel au même rythme que celui des services. Il a fallu attendre le mois de mars 2012 pour se voir doter d'écran plat en remplacement de nos vieux écrans cathodiques, soit un an et demi après la demande. Quant à notre demande d'accès au full internet, comme le prévoit le protocole de 2004.....les organisations syndicales attendent toujours !!

Récemment encore, vous vous êtes engagé, et quoi de plus normal, à fournir aux organisations syndicales les procès verbaux des CTPD et de les diffuser sur le site local Ulysse 27. Or, le dernier PV approuvé date du 05 juillet 2010. A l'exception des comptes rendus des organisations syndicales, l'administration n'informe pas ses agents des décisions prises localement, et que remonte-t-il à la Centrale ?

Par ailleurs, le premier CT de l'année est convoqué aujourd'hui, le 23 avril. Il doit notamment aborder les ponts naturels de 2012, dont celui du 30 avril. Ne pensez vous pas que ce CT est

programmé un peu tard ? Comment se fait-il que de nombreuses directions ont déjà statué sur ce sujet en janvier 2012, et même certaines en décembre 2011 ?

Pas étonnant ensuite de se retrouver ensuite avec des ordres du jour très chargés !!!

La CGT FP 27 vous demande donc de tenir plus régulièrement des CT, et de convoquer ces réunions de préférence le matin pour laisser place au dialogue social.

De même, plusieurs sujets restent toujours sans réponse :

- Au cours du CHS du 30 septembre 2011, vous avez pris l'engagement de convoquer un CT/CHS-CT avant la fin 2011, toujours rien à ce jour.
- Avez vous mené l'expertise sur le CSP, comme annoncé à l'occasion du CTPD d'octobre 2011 ? Quels sont les résultats ?

Aussi, la CGT FP 27 espère que la direction prendra les mesures qui s'imposent pour Evreux Sud, et qu'elle n'attendra pas qu'il soit trop tard pour s'en inquiéter.

Et, concernant ce CT, malgré la demande de notre organisation syndicale de 2011, la note de campagne IR n'est toujours pas fournie aux représentants des personnels qui siègent aujourd'hui....

Confrontées à toutes ces demandes insatisfaites, les organisations syndicales peuvent légitimement se demander si la direction locale a vraiment l'intention de mettre un place un dialogue social dans notre département ou si elle souhaite persévérer dans la gesticulation et les promesses sans lendemain.

Pour revenir à l'ordre du jour, la CGT FP 27 dénonce une nouvelle fois la dégradation du service rendu à l'usager. Les services, à l'image des trésoreries, ne sont plus en capacité de recevoir les contribuables et d'assumer leurs missions dans de bonnes conditions, faute d'emplois. Seule solution que vous envisagez, la diminution des plages de réception.

La CGT FP 27 condamne les suppressions d'emplois qui s'abattent sur notre ministère et qui détériorent toujours plus le service rendu aux contribuables.

Concernant le budget, en baisse de 12,6%, la CGT FP 27 conçoit la politique actuelle qui souhaite une réelle maîtrise des coûts, mais ne peut cautionner des réductions drastiques qui pourraient nuire à la pleine exécution de nos missions ou aux conditions de travail des agents.

Comment encore réaliser des économies sur les remboursements de frais, hormis ne plus participer aux stages professionnels, sur l'affranchissement qui a déjà connu de nombreuses coupes franches, et sur le nettoyage des locaux,) ?

Est-il normal qu'au sein d'un Centre des Finances Publiques, les services de la Filière Fiscale et de la Gestion Publique ne soient pas concernés par les mêmes prestations en matière d'affranchissement (2 contrats différents) et en matière de sécurité (deux systèmes d'alarme gérés par deux entreprises différentes) ?

Les représentants de la CGT FP 27